je ne crois pas qu'il puisse se trouver un fait de pratique plus utile à l'instruction des maîtres de l'art que celui qui s'est présenté à l'hospice de nos Ecoles. puisse-t-il nous rendre tous plus attentifs aux signes diagnostics, prévenir les jugemens prononcés avec trop de précipitation et de légereté sans avoir refléchi, et nous rendre plus circonspects à prononcer avec assurance sur les moyens curatifs, ~~sans~~ avant que d'avoir préalablement connu la nature du mal.

voicy le fait.

M. Lheritier m'avoit annoncé un enfant d'environ onze ans, qu'il avoit fait recevoir à l'hospice pour un fongus de la dure mere. sans plus ample explication je lui dis qu'il falloit bien prendre garde de l'attaquer avant que de l'avoir bien exactement isolé de la circonference osseuse qui l'environnoit. ce jugement étoit relatif aux notions que je dois avoir sur la maladie désignée, étant auteur du memoire inséré à la tête du cinquième volume de l'académie sur cette importante matiere, et parceque M. Lheritier me parut convenir qu'il faudroit trepaner cet enfant dans toute la circonference du fongus, je lui dis que d'après les faits connus, il pourroit suffir d'aggrandir circulairement

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

x jl n'a pas été dit un seul mot de ce que le chirurgien avoit fait pendant trois mois. c'est par l'enfant même que nous avons appris qu'on lui avoit fait du mal en voulant lier la tumeur

la circonference du trou, avec le couteau lenticulaire
je ne savois pas alors que cet enfant avoit reçu un coup de pied de cheval sur la ~~partie moyenne~~ ~~bord~~ du coronal et qu'on avoit deja fait inutilement la resection du fongus. dans les differentes consultations x
j'ai vu cet enfant pour la 1.re fois le jeudi 19 avril avec m.r audouillé. mm.rs lessus et heitier qui l'avoient examiné, prevenus du fongus de la dure mere, nous donnerent leur prévention. m.r audouillé prit une pince à anneau, et il entra profondement de deux pouces par le centre du fongus, sans obstacle sans faire saigner la tumeur, et dit gravement qu'il falloit decouvrir la circonference de l'os autour de la tumeur, et qu'on aviseroit ensuite à ce qu'il seroit convenable de faire.
jl me paroit bien extraordinaire qu'un fongus de la dure mere qui supposoit l'os usé et detruit entierement de dedans en dehors permit sans aucune resistance l'entrée d'un instrument, jusqu'à sa base de cette tumeur on verra plus bas le jugement que cette particularité avoit de faire porter.

le samedi 21 on a fait quatre incisions ~~en tangentes~~ des tangentes à la circonference de la tumeur representatives d'une incision cruciale. jesuis etois pas. deux tubercules à la peau etoient x

x les marques des angles d'une incision ancienne, tumefiés à leur pointe.

le lundi ~~23~~ on a consulté avant et après le pansement de l'enfant.

avant jl a été dit que le fongus abattu

avoit vegeté de nouveau, et qu'on etoit convenu
la veille qu'il falloit trepaner. M. Sabatier a dit
qu'on ne gagneroit rien par les excisions et que
son avis etoit de le couper et d'y appliquer sur le
champ le cautere actuel. j'ay pris la liberté
de dire que dans le cas le plus urgent, il faudroit
mettre au moins une couple d'heures entre
l'excision et la cauterisation; parceque la
sortie du sang eteindroit le cautere actuel
et en rendroit l'effet nul ou presque nul.
quoyque cet avis fut fondé en raison tres
palpable, et en experience fort reiterée de
ma part, il a été reçu avec fort peu de
cas. on a dit qu'il falloit d'abord voir
l'etat des choses. on a trouvé la vegetation
au moins aussi forte qu'avant la resection
de la veille. mon doigt porté dans au centre de
la tumeur a senti bien distinctement un
enfoncement, de l'os en ~~les~~ plusieurs pieces ecaillées ~~des fracturées~~ —
~~det tout~~ il m'a été manifeste que le fongus
n'etoit et ne pouvoit etre que la substance
cerebrale, tumefiée circulairement entre
les pieces enfoncées et la circonference solide
du crane. dela l'impossibilité de voir le
mouvement du cerveau, que M. Sabatier
a dit avoir senti dans un des points de la
circonference. cette observation m'a rien fait
dire sur la nature du fongus qu'on avoit traité
precedemment comme etant de la dure mere,
et M. Pelletan comme maladie du diploé. —

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ce lundi 16 on decida qu'il faudroit trepaner l'enfant le lendemain. il jouissoit de toute sa connoissance, n'avoit aucun symptôme relatif à la playe de tete, et comme j'avois reconnu à la base du fongus à droite et à gauche une fracture bien visible, j'ouvris l'avis que pour la resection qu'on avoit resolu de faire du fongus, il falloit le circonscrire avec un fil, pour connoitre quelle etoit l'etendue de sa base; elle etoit de toute la circonference de la playe du crane; La piece enfoncée etoit comme la plaque de belloste, et il etoit impossible que la dure mere ou le diploé fussent fournir la fongosité. La mollesse de la protuberance et sa reproduction d'un pansement à l'autre ne devoit dès lors laisser aucun doute qu'elle ne fut du cerveau; c'est ce qui me fit insister à user d'essence de terebenthine pour en panser la base, plutot que de l'esprit de vin, qui au jugement de M. Sabatier auroit suffi pour arreter l'hemorrhagie qu'on craignoit, mais qui au moins, d'après les experiences de M. de la peyronie auroit favorisé la vegetation ou plutot l'expansion du cerveau, que l'essence de therebentine devoit reprimer. il a même ×

× parce que le baume du commandeur auroit été indiqué pour faire un vernis plus efficace, car l'esprit de terebenthine n'a pas produit l'effet que j'en attendois.

Le mardi 24 le fongus etoit plus gros que la veille, et ~~[illegible]~~ il ne vint à la pensée de personne qu'il fut cerebral on a beaucoup tatonné. L'enfant n'avoit pas le libre exercice de ses sens comme la veille. il en etoit en demi-somnolence on a trepané

x ordinaires, en toujours sans voir ceque lon faisoit à travers le sang et le suintement de la lalgraphe cerebrale sanguinolente que fournissoit lexcision de fongus. — il est de fait que c'est en tatonnant du doigt qu'on a conduit les instruments et je maintiens que le relevement des pieces d'os, la position des instruments qui doivent servir de leviers, ou l'apprehension ^de ces pieces avec des pinces, doivent etre dirigés par la vüe puisque cela est possible, en mettant quelques heures d'intervalle, s'il est necessaire, entre les operations preparatoires, et l'essentielle, qui consiste à relever ~~et~~ ou extraire les pieces osseuses, ce qu'on ne peut faire surement et methodiquement qu'apres avoir jugé par la vüe ~~les~~ quel sens et de quel biais il faut s'y prendre. surtout sur un viscere si delicat le cerveau par le cas d'operer à l'aveugle.

B Cet ecrit fait ce matin 26 avril. La piece a eté montrée à l'academie et à l'issue de la seance, j'ay lu ce recit à m. chopart qui est convenu de toutes les faits et erreurs mentionnées et ultra.

x convenons que les maitres qui avoient opiné, et que cela se passât entre nous, savoir mrs lassus, sabatier, pelletan, l'heritier chopart et moi.

playe avec enfoncement, protuberance cerebrale non reconnue, application de feu qui auroit tué l'enfant plutot &c. &c.

en extrait une piece des assez considerable en fatiguant le cerveau avec des elevatoires il en retira on a jugé à propos de ne pas x fatiguer l'enfant, on a coupé l'excedent fongueux; mis l'appareil de terebenthine. j'ay fait un petit bourrelet de charpie à la circonference de la playe, afin que le bandage ne fît point de compression sur le cerveau.

Le mercredi 25 j'ay vu l'enfant le matin; son pouls etoit petit, delinquant, il y avoit de l'assoupissement. je ne me suis pas trouvé au pansement à midi. on a appliqué deux couronnes de trepan, et fait l'extraction d'une piece d'os qui comprimoit le cerveau; on a eu la dure mere tres saine, et m. pelletan qui ~~vouloit~~ ne se proposoit que d'appliquer le feu, a dit lui même que la tumeur etoit formée par la substance du cerveau. il l'a reconnue à la division recision du fongus. L'enfant est mort le soir.

C'est l'observation de la protuberance cerebrale par les signes positifs, et les signes negatifs de la fongosité de la dure mere qui m'avoit fait dire la veille à mrs. chopart et pelletan que je fournirois une bourse de 50 jettons pour celui de nous qui rendroit le mieux les circonstances de ce fait, mais que pour eviter tout scandale il ne falloit pour x

et des avis prononcés imperturbablement. bordiau